DÉCISION DU PRÉSIDENT

Transfert du siège social

SOCIÉTÉ : PHILIPPE MOURARET AUDIT EXPERTISE ET CONSEIL (PHM AEC)

Forme : Société par actions simplifiée (SAS)

Capital social : 52 400 euros

Siège social : 64 Boulevard de Reuilly

RCS PARIS 523 639 540

Décision du Président

En date du 8 Mars 2026

Le Président de la société PHILIPPE MOURARET AUDIT EXPERTISE ET CONSEIL (PHM AEC)

VU :

- les statuts de la société ;

DÉCIDE :

Première Décision — Transfert du siège social

Le siège social de la société est transféré :

Ancienne adresse :
64 Boulevard de Reuilly

Nouvelle adresse :
40 Boulevard du Montparnasse 75015 Paris

à compter du : 5 Janvier 2026

Deuxième decision — Modification corrélative des statuts

En conséquence de la décision ci-dessus, l'article 4 des statuts relatif au siège social est modifié comme suit :

Ancienne rédaction :
« Le siège social est fixé à : 64 Boulevard de Reuilly 75012 Paris. »

Nouvelle rédaction :
« Le siège social est fixé à : 40 Boulevard du Montparnasse 75015 Paris. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Article 3 — Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt requises auprès des autorités compétentes.

Fait à : Paris

Le : 8 mars 2026

Le Président



Vincent MOLINIÉ